

**A compléter et fournir pour toute demande de Permis de Construire d'une habitation individuelle**

Nom - Prénom :

N° Permis :

Adresse :

N° lot (éventuel) :

Surface de la parcelle (m<sup>2</sup>) :

S=

Surface imperméabilisée (m<sup>2</sup>) :

(Toitures, terrasses, parkings, accès...)

Si=

Volume à gérer (m<sup>3</sup>) :

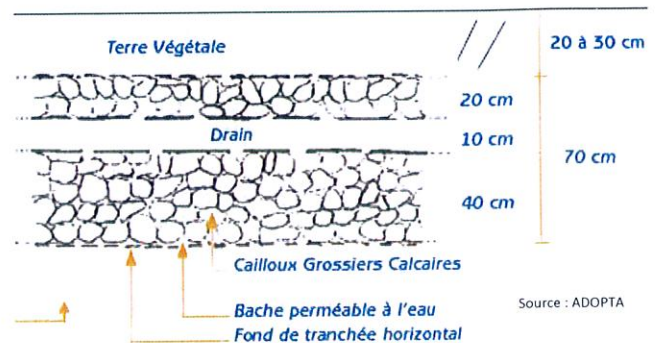
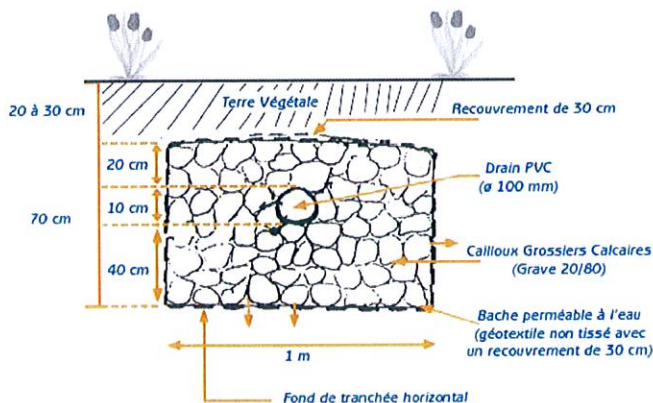
Base : pluie décennale 51,4 mm soit 1m<sup>3</sup>/20m<sup>2</sup> imperméabilisés

V=Si/20=

Longueur de tranchées (m) : (arrondi à l'entier supérieur)

70 cm de cailloux (20/80), 20-30 cm de terre au dessus et 1 m de large.  
30 % de vide entre les cailloux (cf. schémas ci-dessous)

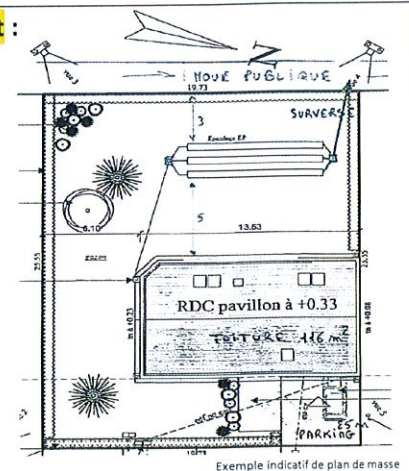
L=V/0,7/0,3=



Source : ADOPTA

**A fournir avec la présente fiche complétée : Le plan de masse à l'échelle figurant :**

- Les surfaces imperméabilisées (toitures, terrasses, parking, accès...)
- Le drainage avec les distances (écarts / habitation et limites séparatives > 2 m)
- Les descentes de gouttières et toutes les canalisations pluviales
- Le regard de collecte avec décantation en amont du drainage
- Le regard de bouclage en aval du drainage
- Le dispositif de débit de fuite éventuel et le cheminement du rejet
- Le dispositif de surverse et son cheminement jusqu'au domaine public



Exemple indicatif de plan de masse

Rq 1 : Les citernes de récupération d'eau n'étant pas vidangeables en 24/48h ne sont pas prises en compte pour la gestion pluviale

Rq 2 : Pour tout autre dispositif de gestion pluviale (noue, mare...) ou spécificités du projet, veuillez détailler, dans une note et un plan de masse, les ouvrages prévus avec précision et dans le respect de la gestion de la pluie décennale.